

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
0413313761

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SOLANGE BIAGGI**

**OBJET : Soutien à la vie associative - Fonctionnement, 7ème répartition et Investissement,
4ème répartition - Exercice 2020.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la vie associative hors associations caritatives, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Ce rapport présente les demandes de subventions formulées par diverses associations, au titre de l'année 2020. Ces demandes figurent dans les tableaux annexés au présent rapport.

Le montant des subventions à allouer s'élève à :

- 1) 134 100 € en fonctionnement pour les associations du soutien à la vie associative,
- 2) 45 000 € en investissement biens immobiliers,
- 3) 27 750 € en investissement biens mobiliers,

Pour toute subvention supérieure à 23 000 €, une convention de partenariat conforme à la convention-type prévue à cet effet, sera établie préalablement au versement de l'aide départementale.

Dans le cadre du plan de soutien aux associations voté par la délibération n°20 du 24 juillet 2020 du fait de la crise sanitaire, il est proposé :

- de transformer en subvention de fonctionnement général, suite au courrier du 23/10/2020 d'Activités Tous Loisirs Association (ATLAS), le projet VAS-009811 de 2 000 € et le projet VAS-009809 de 3 000 € votés par délibération n°14 du 14/04/2020 qui n'ont pu se dérouler,
- de prononcer la caducité de la subvention de 23 700 € votée par délibération n°47 du 25/09/2020 pour le projet VAS-10363 non réalisé, suite au courrier du 02/11/2020 de l'association Conseil Représentatif des Institutions Juives de France Région Marseille Provence (CRIF),
- de voter les avenants (présentés en annexe) aux conventions signées avec le CRIF pour transformer en fonctionnement général les projets VAS-10360 de 4 000 € votés par la Commission permanente du 24/07/2020, et VAS10362 de 9 500 € voté par celle du 25/09/2020, qui n'ont pu se dérouler du fait de la crise sanitaire.

Par ailleurs, il est également proposé :

- de ramener à 19 511 € la dépense subventionnable du projet d'investissement de l'association Aglio Olio E Peperoncino, initialement prévue à 34 676 €, tout en maintenant la subvention à 10 000 € votée à la CP du 15/12/2019,
- de ramener les dépenses subventionnables des projets d'investissement de l'association Anonymal de 142 773 € initialement prévus à 7 119,60 €, tout en maintenant la subvention à 5 000 € votée à la CP du 30/06/2017, et de 144 565 € initialement prévus à 8 901,89 €, tout en maintenant la subvention à 6 000 € votée à la CP du 19/10/2018.

Ces 3 réaffectations présentées en annexe sont sans incidence financière.

Enfin, il est proposé d'annuler la subvention d'investissement de 1500 € attribuée à l'association "Union Nationale Des Combattants d'Ensuès-la-Redonne" pour l'achat et le renouvellement du drapeau tricolore de l'association, par la Commission permanente du 23 octobre 2020. En effet, l'association renonce à cette subvention en raison de la prise en charge de ces dépenses par la municipalité.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL